



Ecole Française
des Affaires

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou comment transformer votre expérience en diplôme

Principe

La Validation des Acquis de l'Expérience permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme.

La VAE, c'est :

- Reconnaître le monde du travail comme un lieu de savoir
- Légitimer son expérience par une reconnaissance universitaire
- Aboutir à la délivrance de certifications (diplôme total ou partiel)

Conditions requises :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, exercée en continue ou non, dans les métiers du commerce et de la gestion, et ce, en lien direct avec le diplôme souhaité
- Être âgé de plus de 20 ans

Enjeux

Pour le candidat :

- Valorisation et reconnaissance sociale
- Satisfaction personnelle
- Opportunités d'évolution professionnelle.

Pour l'employeur :

- Reconnaissance du rôle formateur de sa structure
- Gestion des compétences et parcours professionnels
- Absence plus courte du poste de travail

Démarche

Entreprendre une VAE, c'est s'engager à :

- Décrire et analyser son expérience professionnelle sous la forme d'un dossier rédigé, tout en apportant des justificatifs
- Présenter l'aboutissement de ce travail à un **Jury VAE** pour la **délivrance possible du diplôme à travers une soutenance**
- **Durée de la démarche de 9 à 12 mois**

Parcours

Admission en procédure VAE

1. Dépôt du Dossier de Recevabilité (DDR) ;
2. Avis de l'équipe administrative et pédagogique

Avis défavorable :
Réorientation

Avis Favorable

Accompagnement dans la constitution et le dépôt
du dossier VAE

Accompagnement

Jury VAE et décision

Aucune
validation

Validation totale :
Délivrance du
diplôme

Validation
partielle

Prescriptions de
modules de formation,
de travaux personnels,
de compléments
d'expérience

Délivrance ou non
du diplôme

Contacts

Hasnae AMALI

Service Admissions

Tél. : 05 22 35 02 12 - 05 22 35 53 53

hamali@cfcim.org



Ecole Française
des Affaires

Boulevard Tarik El Ouahda - Ain Sebaâ - 20250 Casablanca

Tél. : 05 22 35 53 53 / 05 22 35 02 12 • Fax : 05 22 35 89 74

E-mail : efa@cfcim.org

www.efa.ma

Une école de la  CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

En partenariat avec  CCI SEINE-ET-MARNE

Rattachée au Service de
Coopération et d'Action Culturelle de 